

Charte d'engagements

« Ceinture Maraîchère »



Préambule :

Le projet de ceinture maraîchère porté par la Communauté de communes Limoges Métropole a pour objectif le développement de l'agriculture péri-urbaine et des circuits courts alimentaire de proximité.

Ce projet vise d'une part à **développer l'économie locale** en permettant la **pérennisation et le renouvellement des producteurs, des transformateurs et des fournisseurs locaux** et d'autre part, à **satisfaire la demande des consommateurs** en matière de qualité de produits, de réduction des transports et de pérennisation d'emplois locaux, en **favorisant l'accès aux circuits courts de proximité**.

Il s'organise ainsi en trois objectifs opérationnels :

Objectif opérationnel 1 : Créer un pôle d'activité dédié au maraîchage et aux circuits de proximité pour assurer de la production, permettre à des candidats à l'installation de se former et de s'installer (espace test-agricole) et servir à l'insertion par l'activité économique.

Objectif opérationnel 2 : Trouver des moyens d'accès au foncier sur le territoire de Limoges Métropole pour des porteurs de projet en maraîchage notamment ceux issus de l'espace test agricole (ex : observatoire du foncier disponible, aide cession/reprise, stockage foncier...)

Objectif opérationnel 3 : Structurer la filière de proximité prioritairement vers la restauration collective scolaire. Après une phase d'étude sur la restauration scolaire communale, Limoges Métropole souhaite monter en puissance en vue de l'approvisionnement local des restaurations collectives du territoire.

Pour répondre à ces objectifs, un engagement fort des élus communaux est indispensable. Cet engagement permettra de formuler un point d'appui nécessaire à la structuration de la filière.

La présente charte a pour ambition de porter les engagements définis lors de réflexions collectives (journée restau co', groupe de travail foncier). Ces engagements seront déclinés en actions concrètes dans un programme d'actions personnalisé (PAP) par commune.

Limoges Métropole propose d'accompagner les collectivités pour permettre l'atteinte des objectifs fixés par chacune dans la charte et leur PAP en animant le réseau des acteurs engagés, en organisant des formations, des rencontres, en proposant des outils appropriés, et en travaillant à la structuration de l'offre et des intermédiaires de la filière.

Engagements de la collectivité :

- Former et impliquer le personnel dans la démarche
- Sensibiliser les élus à la démarche
- Participer au réseau mis en place dans le cadre de la charte (partage d'expériences, participation aux actions de sensibilisation, d'informations...)
- Porter des actions pour favoriser l'installation de producteurs (veille foncière, information...)
- Se concerter avec les cuisines du territoire pour mieux s'organiser collectivement (élaboration de menus, logistique mutualisée...)
- S'impliquer dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et de valorisation des déchets
- Afficher et communiquer sur les producteurs / éleveurs / artisans locaux approvisionnant ma cantine
- Proposer et/ou participer aux actions pédagogiques – éducatives pour favoriser l'adhésion de tous
- Faire le relai auprès des consommateurs (enfants, parents d'élèves, patients...) pour les impliquer dans la démarche globale
- Améliorer l'approvisionnement en produits locaux pour atteindre les objectifs suivants :

	% de produits locaux sur l'achat global (€ HT) /an			
Catégories de produits	Existant*	Ambition année 1	Ambition année 2	Ambition année 3
Viande				
Fruits et légumes				
Produits laitiers				
Pain				

* L'existant sera calculé à partir des factures de l'année scolaire précédente.

- Réaliser un bilan annuel sur les objectifs pour chiffrer les évolutions et ajuster mes ambitions et mes actions inscrites au PAP pour l'année suivante

Programme d'Actions Personnalisé (PAP)

de la commune :

Année :

Après concertation avec l'ensemble du conseil municipal, la commune de, s'engage à mettre en œuvre les actions cochées dans la liste suivante :

1/ Restauration scolaire

A destination des responsables des cuisines collectives

- Visite d'une ferme en production maraîchère accompagnés de producteurs déjà fournisseurs de cantines (1/2 journée)
- Visite d'une ferme en production animale accompagnés de producteurs déjà fournisseurs de cantines (1/2 journée)
- Introduire une ou deux famille(s) de produits sur l'année scolaire :
 pomme de terre/carotte / œuf / yaourt / autre :(rayer les produits non retenus)
- Faire le diagnostic de l'existant avec Limoges Métropole (si non déjà réalisé)
- Réaliser le bilan annuel accompagné (suivi du pourcentage d'introduction de produits locaux)
- Formation « Introduction de produits locaux via les marchés publics »
- Formation « utilisation de l'outil AGRILocal » (13 décembre 2017)
- Formation « maîtrise du gaspillage alimentaire » (1^{er} trimestre 2018 date non définie)
- Formation « Recettes, goûts et équilibre budgétaire » partie 1. Découverte : recettes pratiques et cours théoriques. (mercredi 7 mars 2018 (8h30-15h30))

A destination du personnel TAP ou des enseignants

- Organiser des visites de la cuisine avec des fournisseurs de produits locaux en direction des enfants et/ou des parents
- Encourager les projets pédagogiques des enseignants ou des accompagnants de TAP sur les circuits courts ou l'alimentation (expositions, réalisation de menus...)

2/ Foncier / Installation

A destination des élus concernés ou du service urbanisme

- Rédaction d'un article dans le bulletin municipal pour expliquer le principe de veille foncière et faire un appel aux propriétaires pour connaître les terrains à vendre ou à louer qui pourraient être utilisés par des porteurs de projet agricole.
- Organisation d'une veille foncière (suivi sur un outil informatique ?) : relever sur un outil les opportunités foncières transmises par les propriétaires
- Communiquer sur l'existence de l'espace test agricole
- Encourager les visites par les scolaires de l'espace test agricole
- Autre :

Fait en deux exemplaires

A....., le

Le Maire de la commune

de

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de Limoges Métropole